



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} DECEMBRE 2014

Convoqué le 26 novembre 2014, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon s'est réuni en séance publique à Saint-Bonnet-le-Froid (restaurant Châtelard – en remplacement du foyer rural situé à proximité), le lundi 1^{er} décembre 2014 à 20h00 sous la présidence de M. Olivier CIGOLOTTI (Président).

.....

Présents : MM. OUDIN Robert, MOULIN Christophe, VALLAT Robert, TARDIOU Jean-Régis, MOULIN Régis, JURY Gilles, MENIS Alexandre, DUMONT Gérard, SOUVIGNET Bernard, MOUNIER Alain, BERNON Michel, POLLET Philippe, SANTY Jean-Pierre, NEYRON Jean, GIRAUD Alain, POINAS Jean-Michel, CIGOLOTTI Olivier, et Mmes BOUIN Marianne, OUDIN Marie-Laure, TUDELA Audrey, JAMES Marie-Laure, SOUCHON Maryse, BEAULAIGUE Marie-Claire, POULY Chantal et FAUGIER Agnès.

Excusés : M. BRUYERE Cédric, FAYARD Jean, PEYRARD Guy,

Absents : Néant

Pouvoirs : M. SEYTRE Yves a donné pouvoir à GIRAUD Alain.

.....

APPEL DES PRESENTS

M. le Président fait procéder à l'appel des conseillers communautaires présents lors de cette séance du Conseil Communautaire et constate que le quorum est atteint (25 présents + 1 pouvoir + 3 excusés).

SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Communautaire désigne M. Jean NEYRON comme secrétaire de séance (décision unanime).

APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2014 (décision unanime).

1- COMMISSIONS CCPM

Approbation de la composition présentée des commissions tourisme / communication et ordures ménagères / développement durable (vote unanime).

2- AFFAIRES ECONOMIQUES

MOULINAGES POIZAT – ZONE D'ACTIVITE DE FAURIE (DUNIERES)

Validation du principe que la CCPM rachète l'ensemble immobilier des Moulinages Poizat à un prix de 400 000 € et qu'elle lui rétrocède cet ensemble moins 4 466 m² (44 660 €) dans le cadre d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 315 923 € aux conditions suivantes : durée : 10 ans (2015-2024), loyer annuel, crédit-bail sans intérêts, différé de loyer d'un an (1^{er} loyer : décembre 2016 – 9 loyers), et caution bancaire d'un an fournie par l'entreprise (vote unanime).

VEMMI – ZONE D’ACTIVITE DU SOLIER (DUNIERES)

Approbation des modifications au contrat de crédit-bail signé avec VEMMI (raccourcissement durée et autorisation sous-location) et concernant l’aménagement d’une plate-forme complémentaire pour l’entreprise VEMMI pour environ 1 000 m² (vote unanime).

3- VOIE VERTE

VOIE VERTE RAUCOULES-RIOTORD

Validation d’un avenant de travaux pour le lot 4 (serrurerie) concernant le projet d’extension de la voie verte sur Riotord et Raucoules (plus-value d’un montant de 5 871,69 € HT portant le marché initial à la somme de 36 418,14 € HT (vote unanime).

4- PERSONNEL

CRECHE - GITE (DUNIERES)

Approbation du principe de créer un poste d’agent d’entretien pour la crèche et le gîte à Dunières sur la base de 21,50 heures (titularisation d’un agent actuellement en contrat unique d’insertion jusqu’au 20 janvier 2015).

5- PISCINE

Information est donnée au Conseil Communautaire sur la sollicitation d’une subvention LEADER (5 261,84 €) pour financer l’acquisition des aquabikes à la piscine.

6- SPANC

Approbation du rapport 2013 du SPANC établi par le Syndicat des Eaux Loire Lignon avec prise en compte de la remarque de M. NEYRON : rajout d’une colonne « installation non conforme et dangereuse » dans le tableau récapitulatif des contrôles (vote unanime).

7- AFFAIRES FINANCIERES

DEGREVEMENT COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (DM n°2)

Approbation d’une décision modificative dans le budget principal afin de prévoir l’imputation comptable correspondant à un dégrèvement de Cotisation Foncière des Entreprises pour les auto-entrepreneurs : 7391173 (dégrev. CFE) : + 3 840 € / 6236 (brochure) : - 3 840 € (vote unanime).

REGULARISATION COMPTABLE (DM n°2)

Approbation d’une décision modificative dans le budget principal afin de faire face à un manque de crédits de 0.09 € correspondant à une opération comptable de transfert du budget principal au budget annexe « maisons médicales » de la récupération de la TVA pour le projet de maison médicale à Montfaucon effectuée par le biais du FCTVA : 758 (autres produits) : - 2 119,09 € / 777 (subv. transf.) : + 2 119,09 € / 102291 (reprise FCTVA) : - 2 119,00 € / 10222 (FCTVA) : + 2 119,09 € / 2041412 (fonds concours) : - 0,09 € (vote unanime).

MAISON MEDICALE – SIEGE CCPM (MONTFAUCON)

Validation du principe de la répartition financière comptable du projet de maison médicale et de siège communautaire entre le budget principal et le budget annexe « maisons médicales » (vote unanime).

8- INFORMATIONS

Le Conseil Communautaire prend note des décisions prises par le Bureau et le Président (vote unanime).

9- QUESTIONS DIVERSES

REFORME TERRITORIALE

Engagement à l'initiative du Président d'une discussion générale sur la réforme territoriale en cours, et notamment en ce qui concerne le regroupement des intercommunalités.

FINANCES PUBLIQUES

Information est donnée au Conseil Communautaire sur deux déclarations faite par le 1^{er} Ministre au Congrès des Maires à Paris concernant les finances publiques : sanctuarisation du fonds d'amorçage pour l'application de la réforme des rythmes scolaires et bonification de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'ordre de 30%.

CONTRAT GLOBAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Information est donnée au Conseil Communautaire sur la décision du Conseil Général de mettre en place un nouveau CG2D mais uniquement sur l'année 2015 (enveloppe du territoire de la CCPM de 128 911 €).

PLAN DE MANDAT COMMUNAUTAIRE

M. le Président indique que le projet de plan de mandat communautaire sera présenté au cours d'un prochain Conseil Communautaire.

RAMASSAGE SCOLAIRE

M. le Président a pris note d'un problème de sécurité concernant un arrêt de bus du ramassage scolaire dans le bourg à Riotord et s'engage à régler le souci rapidement.

URBANISME

M. le Président rappelle que l'obligation d'instruction par les collectivités des autorisations d'urbanisme, suite au désengagement de l'Etat, interviendra au mieux au 1^{er} janvier 2017 (en juillet 2015, cela ne concerne que les Communautés de Communes de plus de 10 000 habitants).

PROCHAINES REUNIONS

Bureau : jeudi 11 décembre 2014 à 18h30 en Mairie de Montfaucon
Conseil Communautaire : à déterminer (Mairie de Montfaucon)

Le Secrétaire de séance,
Jean NEYRON,

